

Compte rendu du groupe de travail au rectorat le 12 décembre 2018

La carte n'est pas arrêtée, elle le sera après le comité technique du **15 janvier 2019**.

Les syndicats font remarquer que la réunion est un peu biaisée puisqu'ils n'ont pas eu de documents préparatoires. Selon Jean-jacques Vial (S.G) les documents ont beaucoup évolué cette dernière semaine.

Calendrier des actions pour la mise en place des spécialités :

- Réunion de bassin dès le 20 septembre
 - Retour des établissements
 - Etudes des remontées par les services académiques
 - Nouvelle réunion de bassin dès le 5 novembre 2018
- groupe de travail avec les chefs d'établissements 15 novembre 2018
- groupe permanent des chefs d'établissement : 28 novembre 2018
 - Les représentants du personnel : 12 décembre
 - Comité technique : 15 janvier

La contrainte des edt a été importante pour le choix de la répartition des spécialités / options, monsieur Vial précise qu'aucun établissement n'a été invité à utiliser une demi-journée de plus (samedi matin / mercredi après-midi).

Le rectorat a essayé de tenir compte des établissements isolés pour qu'ils proposent un bon choix de spécialités.

La carte présentée est pour l'instant soutenable financièrement... mais l'on ne connaît pas encore la dotation académique.

On s'interroge sur le comportement des familles...

Certaines spécialités ont été imposées aux établissements pour éviter une trop grande spécialisation. La carte sera revue annuellement.

La question des dérogations s'est posée : rien n'est encore arrêté, Monsieur Vial n'est pas pour une stratégie d'évitement, monsieur Carosone (doyen des IA) précise que les cas seront examinés et que le projet d'orientation aura du poids afin d'éviter que la spécialité choisie pour obtenir la dérogation ne soit abandonnée en terminale.

Formation

NST : un mooc national sera mis en place de février à juin.

Pour les PP de seconde : formation à partir du 18 décembre 2018 (2 prof par établissement)

Pour les PP de 3^e : février 2019

Psychologue de l'EN : en début 2019

Interdisciplinarité et oral seront abordés dans la formation des enseignements de spécialité.

2 jours de formation pour les nouveaux enseignements et un seul jour pour les nouveaux programmes.

Pour les HLP / HGscipo : formation ligne

Des échanges en présentiel.

Les nouvelles évaluations : il y aura une formation.

Il y aura une banque de sujets pour les épreuves en contrôle continu : des enseignants seront appelés pour constituer les sujets.

On ne connaît pas encore les modalités d'évaluation. Au premier trimestre de l'année 2019 il y aura une formation sur les modalités d'évaluation.

Les conseils pédagogiques font arrêter le calendrier des épreuves, car le rectorat indiquera simplement une période durant laquelle les épreuves en contrôle continu devront être passées.